Consultation des détails des modules

Projet intégré final - PROFI

Code du module:	PROFI
Unité capitalisable:	Projets intégrés et stage(s) (PROST2)
Méthodes d'évaluations fixés:	1
Profession:	Mécanicien d'usinage
Diplôme / **Certificat:**	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Entretien professionnel, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

1

L'élève met ses connaissances professionnelles à profit en fonction des circonstances.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'élève met à profit ses compétences acquises:
- l'organisation des étapes de travail,
- la lecture et la finalisation de dessins,
- la détermination de coordonnées et de dimensions de coupe manquantes,
- la sélection du matériau.

SOCLES

- L'élève a produit des résultats conformes aux indications de la fiche d'évaluation.

2

L'élève est capable de fabriquer des composants en se servant de tours et de fraiseuses conventionnels ou à commanc CNC.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'élève accomplit les étapes de travail.
- L'élève opte correctement pour des instruments et pour des outils de travail.
- L'élève manipule et affecte les outils ainsi que les machines de manière compétente.
- L'élève se sert d'instruments de mesure et de contrôle de manière compétente.
- Le cas échéant, l'élève détecte des erreurs ainsi que des anomalies et il les rectifie.

SOCLES

- L'élève a aménagé des postes de travail et il a installé des machines d'une manière adaptée à la technologie et aux pièces d'usinage.
- L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents.
- Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants étaient fondamentalement conformes aux indications.
- L'élève a respecté les délais indiqués dans une large mesure.
- Le rapport de mesure était majoritairement correct et complet.
- L'élève a assemblé les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants d'une manière compétente et permettant d'évaluer la fonctionnalité du projet.

3

L'élève est capable de soumettre ses méthodes à une analyse critique, de les évaluer et de les décrire d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'élève établit des séries de mesures.
- L'élève compare les indications et les résultats de son travail.
- L'élève décrit ses méthodes et il avance des arguments au cours d'un entretien professionnel.

SOCLES

- L'élève a effectué et documenté les mesurages de manière compétente.
- L'élève a détecté les anomalies essentielles des résultats par rapport aux indications et il les a rectifiées dans la mesure du possible.
- L'élève a formulé la description ainsi que l'argumentation d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.

4

L'élève travaille de manière autonome pour accomplir les missions dont il est chargé et il est capable de mettre à profit connaissances déjà acquises dans le cadre de nouvelles missions similaires.

Sélective

INDICATEURS

- L'élève est capable de développer des méthodes personnelles.

SOCLES

- Les méthodes appliquées ont permis d'atteindre l'objectif.